

UZÈS

JOURNAL d'information
de la municipalité

FÉVRIER 2010

Être fier d'Uzès et fier de l'être"
Jean-Luc Chapon

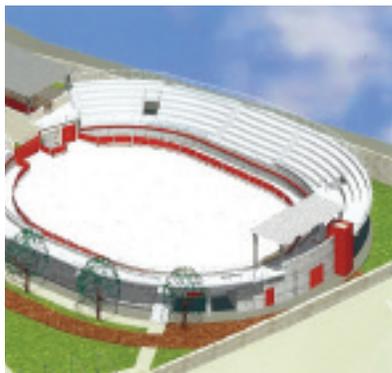


Les réalisations en 2009...

Page 8



... et les projets en 2010



Page 10

l'Agenda des manifestations à Uzès en 2010

Page 16



*Début 2010,
la période des vœux*



www.uzes.fr toute l'actualité de notre ville

Le rapport de la CLECT rejeté par le Groupe majoritaire



Page 6

Viticulture Portrait de Luc Reynaud



Page 14

Les vœux au personnel communal



Page 2

Perspective face aux associations



Page 3

480 retraités invités par la Mairie



Page 4

Petit-déjeuner pour les nouveaux arrivants



Page 5

Personnel communal

Henri Lelong a fait valoir ses droits à la retraite

Les employés municipaux ont été cette année les premiers à recevoir dans la salle polyvalente les voeux du maire et du conseil municipal.

Jean-Luc Chapon rappela, avec de nombreux détails les travaux réalisés par ce personnel qui contribue, par son dévouement et sa compétence, à améliorer le quotidien des Uzétiens. Il rappela également la restructu-



ration du CTM, le transfert avec à sa tête un directeur, du service des eaux, la restructuration du service espace verts et du pôle emploi.

Outre l'habituelle montre, pour fêter le départ à la retraite d'Henri Lelong, il lui remet une de tablette graphique pour la photographie.

Le nouveau retraité est en effet, outre la pêche et la cuisine, passionné d'informatique et de photo.



SERVICE DES EAUX
1 place du Duché
Nouveaux horaires d'ouverture au public
lundi : 13h30 à 17h
mardi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Contact : 04 66 03 48 57 (devis travaux)
04 66 03 47 48 (facturation abonnement)



Voeux municipaux

Bilan et perspectives présenté aux représentants des associations

La neige n'avait pas encore commencé à tomber, lorsque le maire entouré du conseil municipal, devant une salle polyvalente copieusement garnie, adressa ses meilleurs voeux aux personnalités civiles et religieuses, aux représentants des associations uzétiennes, et par là même, à toute la population.

Dans un premier temps, il rappela ce qui a été fait (essentiellement de l'entretien) au cours de l'année 2009 ; réfection de la salle polyvalente, du sol du gymnase Pautex et de l'Office de tourisme, travaux sur la toiture de la mairie et l'église Saint-Étienne, aménagement de la maison de Boissier, place du Duché, mise en service de la seconde ressource en eau, entretien des écoles, aménagement du parking de Serrebonnet, achat d'un terrain aux abords du haras...

Il précisa plusieurs projets qui vont se concrétiser en 2010 : salle de boxe, arènes, agrandissement de la gendarmerie, maison des associations...

" Nous avons été obligés d'augmenter les impôts, précise Jean-Luc Chapon, afin de combler ce qui a été pris par la CCU (TPU). Cependant nous restons une des villes du Gard où les taux d'imposition sont parmi les plus bas. La ville d'Uzès poursuivra son développement et maintiendra son soutien aux associations".

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.



Repas des retraités

480 convives ont répondu à l'invitation du Maire

Les intempéries passées pouvaient faire craindre une certaine désaffection. Il n'en fut (presque) rien : 480 retraités étaient bien présents autour des tables installées dans le gymnase Pautex.

Tout fut parfait : l'organisation du CCAS et du personnel communal, l'efficacité des élèves de l'école hôtelière de Saint-Jean du Gard, l'animation confiée au groupe "les Optimistes" et à sa chanteuse Isabelle Léon, qui reçut l'appui inattendu d'un alerte nonagénaire.

Jean-Luc Chapon ne s'attarda pas à un long discours et, après un bain de foule, adressa ses vœux les plus sincères à cette importante frange de la population.



Petit déjeuner

80

nouveaux arrivants
reçus à l'hôtel de ville

Reporté à cause des chutes de neige, le petit déjeuner permettant à Jean-Luc Chapon de recevoir les nouveaux arrivants dans la Salle du Conseil, a été une nouvelle fois couronné de succès.

Face à une assistance de 80 convives, Jean-Luc Chapon a, dans un premier temps, présenté succinctement "sa" ville, gros village de 8000 habitants, ville centre qui accueille 30 000 résidents. Puis il s'attarda sur les responsabilités (culture, travaux, sports, tourisme, écoles, ...) des élus présents à chaque table. Et il détendit l'assistance par son habituel jeu de devinettes permettant aux gagnants de recevoir un livre sur Uzès.

Le petit déjeuner fut à nouveau interrompu pour permettre à Yvette Doumens, présidente de l'Office de tourisme, de parler de tourisme à Uzès, et à Jean-Pierre Baufey de présenter l'association dont il est le président, l'Accueil des Villes Françaises (AVF) d'Uzès.



Conseil municipal du 12 janvier 2010**Le rapport de la CLECT rejeté par le groupe majoritaire**

Présents : Mmes Perrot - Debaudringhien - Valmalle - Rougier - Rouquette - Babassud - Bonneau - Ayachi - Jimenez - Tomas - MM. Joly - Maurin - Hampartzoumian - Noël - Bonneau - Lafont - Dailcroix - De Seguins Cohorn - Dolladille - Jourdan - Taissère.

1 - CCU / Rapport CLECT

Après la lecture de la lettre de démission de M. Cochet et le point sur les actions menées par les services municipaux lors des chutes de neige par Jean-Luc Chapon, M. Thierry de Seguins fait un exposé présentant les travaux et les conclusions de la commission chargée d'évaluer les charges transférées à la CCU (Voir ci-après).

M. Jourdan considère que ce rapport contient des choses intéressantes en ce sens qu'il fait des propositions pour faire évoluer les compétences et donc le fonctionnement CCU/ Communes. M. De Seguins insiste sur le fait que cette commission était uniquement chargée d'évaluer et pas d'interpréter des statuts adoptés par des élus.

M. Joly s'interroge sur le choix du cabinet à qui a été confiée cette étude.

- M. Taissère trouve ce rapport complet et qu'il a le mérite d'ouvrir le débat. Il considère que les Uzètiens et les Uzégeois

sont lassés par ces guerres tactiques et politiciennes et par la stratégie de victimisation de la commune d'Uzès.

M. le Maire souligne le silence total du rapport sur les zones d'activité économique pourtant liées obligatoirement au passage en TPU et souligne à son tour que le rôle de la commission était d'évaluer les charges pas de réécrire des statuts. Par 22 voix contre 5 (2 groupes minoritaires) le conseil municipal rejette le rapport de la CLECT.

2 - ADMISSION NON VALEUR EAU 2009

Les services du Trésor vont changer, à compter du 10 Avril prochain, de système d'exploitation (HELIOS). Afin de faciliter le transfert des écritures, le percepteur demande d'anticiper sur l'exercice 2009 du budget de l'eau des admissions en non valeur, dans la mesure où il y a les crédits nécessaires sont disponibles pour un montant de 15.517,44 €. Adopté à l'unanimité.

M. le Maire fait distribuer aux conseillers municipaux l'arrêté préfectoral du 14/12/2009 arrêtant le projet de périmètre d'une nouvelle communauté de communes sur lequel l'assemblée devra se prononcer dans les semaines à venir.

La parole aux Elus**Uzès de Plus Belle**

A l'orée de cette nouvelle année, l'équipe d'Uzès de plus belle présente à toutes les Uzétiennes et à tous les Uzétiens ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2010.

Les Conseillers Municipaux restent à l'écoute des particuliers, des artisans et commerçants, des associations, et continuent à soutenir leurs projets et à tout mettre en œuvre pour leurs réalisations.

Au service des Uzétiens, nous avons pour priorité de maintenir notre qualité de vie en poursuivant les réalisations d'infrastructures que peu de villes de 8 000 habitants comptent et de développer l'image dynamique de notre ville que beaucoup nous envie.

En ce qui concerne la vie municipale, si nous avons un vœu pour cette année 2010, ce serait que les membres de l'opposition participent enfin de façon positive, soient constructifs dans leurs démarches et défendent les intérêts des contribuables uzétiens. Tout simplement, que nous retrouvions cette convivialité et cette harmonie qui fait tant défaut.

Uzès Citoyenne

Des factures d'artisans intervenant pour la mairie payées hors délais ; pas de patinoire pour les fêtes de fin d'année en 2009 ; des décorations de Noël bien réduites par rapport aux années antérieures ; le chauffage du stade Pautex défectueux, dont le remplacement est régulièrement reporté. Bien des signes tangibles des difficultés financières de la ville. Les indicateurs financiers que nous avons maintes fois cités n'avaient pas menti.

Rien à voir cependant avec les décisions de la CCU. Le soit disant manque à gagner lié à la célèbre TPU a servi de justificatif à l'augmentation des impôts. Tout cela pour apurer les finances uzétiennes dans le rouge vif ! Joli tour de passe-passe...

Uzès a-t-elle les moyens de s'isoler de la CCU et de maintenir des projets qu'elle n'a plus la capacité de financer sans creuser son déficit ? Déviation de la ville, salle de boxe, maison des associations... Quelles sont les priorités de l'équipe municipale ?

A quand une consultation citoyenne ?

Mardi 19 janvier 2010.

Uzès en Mouvement

La municipalité d'Uzès édite régulièrement une luxueuse plaquette, distribuée à l'ensemble des Uzétiens et dans les commerces par centaines d'exemplaires.

La dernière revue municipale est un modèle du genre. Sur les seize pages deux concernent l'information municipale. Une sur la vaccination contre la grippe et sur une deuxième un petit encart pour annoncer en trois phrases que le dossier de la modification simplifiée du PLU est consultable en mairie. Les quatorze autres à l'exception des 135 mots généreusement autorisés au groupe Uzès en mouvement ne sont qu'une propagande du Maire qui s'érige en victime absolue de la CCU et qui martèle son opinion défavorable vis à vis de celle-ci le tout renforcé par trois pages attribuées à son groupe majoritaire.

Aussi nous serions reconnaissants que soient publiés le coût réel de cette revue par numéro (composition, édition, distribution) et le nombre d'exemplaires diffusés. Simple souci de transparence au moment où les Uzétiens viennent de voir leurs impôts majorés de 20%.

Mais sur le fond si cette revue devait devenir un instrument de propagande alors pourquoi ne pas imputer le coût total sur les indemnités du Maire et des adjoints plutôt qu'au budget communal.

Rapport de la Commission Locale chargée d'Évaluer les Charges Transférées des communes à la Communauté de Communes de l'Uzège

Le 19 décembre 2008, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Uzège a voté pour un régime fiscal mixte, associant taxe professionnelle unifiée et fiscalité additionnelle appliquée sur les bases des trois taxes ménages (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti). Le Code Général des Impôts, du fait du passage à cette nouvelle fiscalité, impose à la CCU de créer une commission locale chargée d'évaluer les charges transférées, désignée sous l'acronyme de «CLECT ». Cette commission est chargée d'évaluer le coût net des dépenses transférées par les communes membres à la communauté de commune, l'année de passage à la TPU soit l'année 2009 et à l'occasion de chaque nouveau transfert de compétence. Une commission a été créée pour évaluer les charges transférées à la CCU. Monsieur Philippe Lengronne, responsable du Cabinet Sud Environnement, a été engagé par la CCU.

Très vite, il a été constaté que « *L'adoption de la fiscalité mixte opérationnelle dès le premier janvier 2009 ne s'est accompagnée d'aucun changement dans le transfert de compétences des quinze communes à la Communauté de Communes de l'Uzège. A priori, la répartition des compétences entre d'une part les quinze communes et, d'autre part, la Communauté de Communes est demeurée inchangée. Il n'y aurait donc aucun nouveau transfert de charges à évaluer* ». Le travail de la CLECT aurait donc pu s'arrêter là, en y ajoutant cependant une évaluation des transferts liés à la compétence «Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ».

Fin juin 2009, le rapport de la CLECT aurait pu être diffusé.

Au lieu de cela, Monsieur Lengronne nous a fait part d'importantes distorsions qui existeraient entre les compétences transférées telles qu'elles sont libellées dans les statuts en vigueur et la distribution réelle des charges entre les seize collectivités.



Les transferts liés aux zones d'activité de Pont des Charrettes et du Mas de Mèze, les seules sans doute légalement transférées du fait de changement de fiscalité n'ont pas été étudiés.

Par contre, depuis 2006, appartiendraient à la Communauté de Communes les actions d'appui aux structures de promotion du tourisme: l'Office de Tourisme d'Uzès et le Point Information Tourisme à Saint Quentin la Poterie.

D'après les conclusions du rapport, l'ensemble de la politique de protection des personnes et des biens serait de compétence communautaire depuis 2006, ce qui implique que les polices municipales de Saint Quentin la Poterie et d'Uzès sont, de plein droit, de compétence communautaire.

Enfin, toujours d'après ce rapport, auraient été transférés à la communauté de communes en 2006 tous les équipements sportifs et culturels des communes. Adieu donc Médiathèque, Musée, École de musique, Salle polyvalente, piscine, stades, gymnase, courts de tennis, terrain de boule, arènes, et j'en passe !

La commune d'Uzès pas voulu rentrer dans ce jeu stérile, nous n'avons fourni aucune donnée chiffrée sur le coût moyen annuel de nos différentes installations touristiques, sécuritaires, culturelles et sportives.

En conséquence, le rapport de la CLECT a été rejeté.



1



2



3

Les réalisations



4

1 - Un W.C. gratuit et automatique a été installé sur le parking des Cordeliers

2 - Le parking gratuit de Serrebonnet a été aménagé

3 - Le rez-de-chaussée de l'Office de tourisme, qui a fêté ses 10 ans a été pavé de neuf

4 - La deuxième tranche de restauration de la toiture de l'Hôtel de Ville est terminée

5 - Le gymnase du stade Louis Pautex est doté d'un revêtement polyvalent

6 - La réfection totale de la salle polyvalente donne satisfaction à tous les utilisateurs

7 - Le groupe scolaire a été l'objet de divers travaux : remplacement de fenêtres, équipement des salles informatiques, salles repeintes

8 - Implantée au quartier des Fouzes, la 2^e ressource en eau est devenue réalité



5



7



6



8



9

9 - La sixième tranche de la ZAC Mayac a débuté

10 - Un terrain a été acheté par la ville à proximité du Haras National, afin de devenir un parking

11 - Des défibrillateurs ont été placés en divers lieux publics de la ville

12 - Le centre des loisirs du Refuge, touché par des dégâts des eaux, a été rapidement remis en service grâce aux employés municipaux

13 - La maison Boissier, face au Duché, restaurée, accueille le service des Eaux, l'office de la culture, le service des Sports, l'ACVV...

14 - Les travaux de restauration de l'église Saint Etienne continuent

15 - Uzès, grâce à l'UCIA, soutenue par la Mairie, a retrouvé son Marché de Noël

16 - Un parc à motos a été aménagé devant le monument aux Morts

en 2009



10



11



13



12



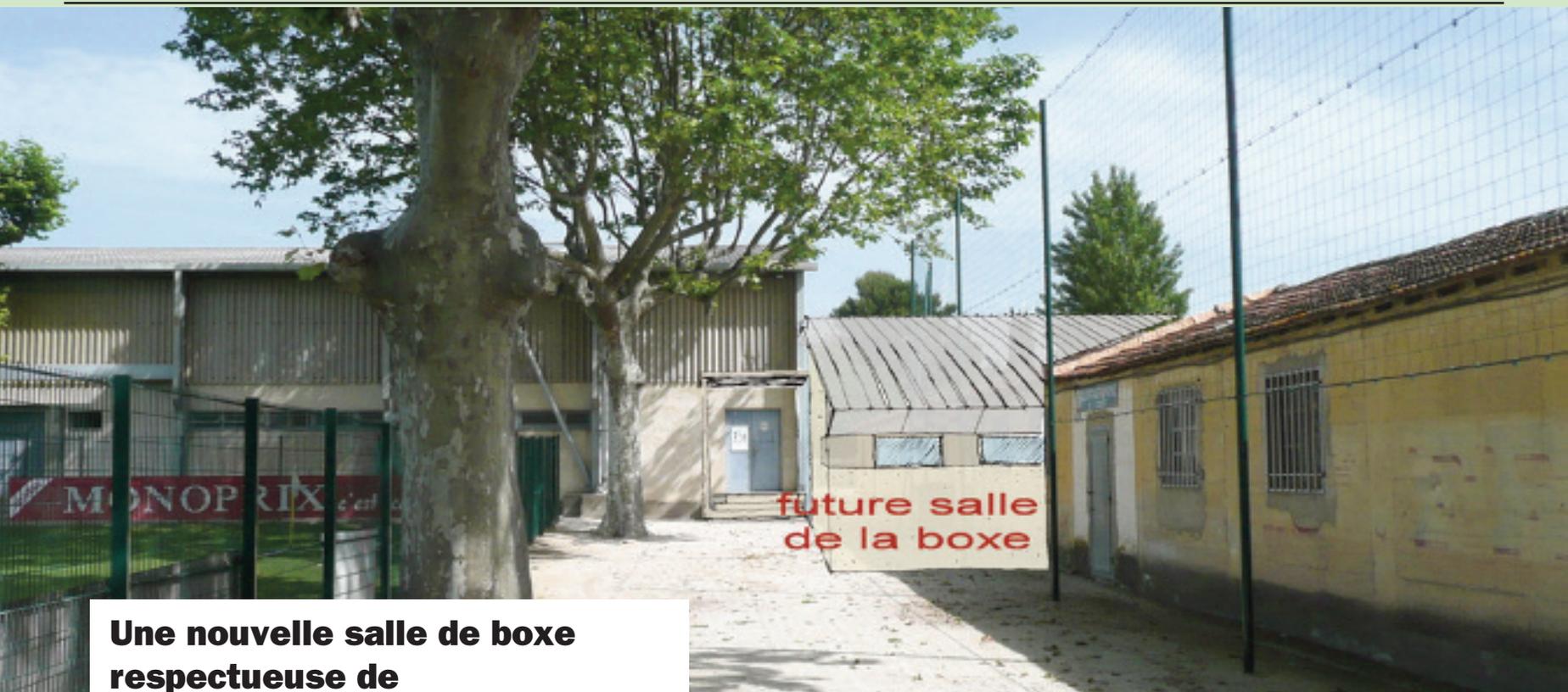
14



15



16



Une nouvelle salle de boxe respectueuse de l'environnement

La future salle de boxe verra le jour en 2010. Ce beau projet, à l'initiative de la ville d'Uzès s'inscrit dans une construction durable. Il se situe dans la continuité « Est » du gymnase Pautex jusqu'à la limite de la salle de boxe actuelle et du mur de clôture existant. A l'origine, le Boxing club d'Uzès, fort de ses 130 membres actifs, primé par la Région en tant que plus important club de boxe en Languedoc-Roussillon, officie dans un espace devenu trop étroit au regard de son développement.

La Ville d'Uzès décide alors, dans l'intérêt d'une association dynamique, de proposer un projet innovant en matière d'environnement pour répondre aux attentes du club. Il occupe actuellement une partie du gymnase Louis Pautex. La future salle bénéficiera d'une superficie de 365 m² avec plusieurs aménagements (voir encadré ci-contre). Construite sur un terrain jouxtant le gymnase actuel, la nouvelle salle disposera de deux rings normalisés et surélevés, d'une salle d'entraînement, de vestiaires distincts hommes, femmes avec douches. Le revêtement sportif sera souple pour permettre une meilleure adhérence au sol. L'ensemble sera accessible aux personnes handicapées.

Il est certain que le Boxing club uzétien pourra pleinement profiter de ce nouvel équipement à la hauteur de ses ambitions.

Les perspectives



Le salle de boxe d'Uzès en chiffres Architecte : G.Welisch – Uzès

- 365 m² de surface totale
- 172 m² d'espace d'entraînement
- 47 m² d'espace musculation
- 110 m² d'espace de rings dont 2 rings surélevés de 45 cm
- 2 vestiaires de 14 m² chacun avec 3 douches, dont 1 douche pour les personnes à mobilité réduite
- 2 toilettes hommes et femmes, accessible aux personnes à mobilité réduite.



Ce complexe sportif est accessible aux personnes à mobilité réduite et s'inscrit dans une construction durable.



es pour 2010

En cours de réalisation : les Arènes

Le projet mené par l'architecte uzétien Nicolas Vincent consiste à construire des arènes répondant aux exigences de la Fédération de la Course Camarguaise, mais pouvant également accueillir des spectacles, concerts, et autres manifestations. Les travaux réalisés par l'entreprise Laurent vont bon train. Les nouvelles arènes devraient être opérationnelles dès cet été.



Une déviation envisagée

Afin de décharger d'une partie de son trafic la rue des Carmélites, est envisagée une déviation reliant les routes de Saint Ambroix, d'Alès et d'Anduze.

Dans cette perspective, est envisagé l'achat d'un terrain permettant de relier l'avenue des Cévennes à l'avenue du 8 mai.

La Maison des Associations

Le projet d'installer une maison des Associations place de Verdun dans les anciens ateliers Petavit, devrait entrer dans sa phase de réalisation en 2010.



Mais aussi...

- l'agrandissement de la gendarmerie
- la dernière tranche de réfection de la toiture de la mairie
- des travaux à l'église Saint Etienne

Interview du Maire

Le souvenir d'un ami disparu

Que reprenez-vous de l'année 2009 ?

Sur un plan personnel, c'est avant tout la disparition de mon meilleur ami Philippe Jacquemart, un homme aux qualités multiples, toujours à l'écoute de l'autre, assumant comme vétérinaire sa passion pour les animaux.

Au terme de 21 années de mandat électoral, il était Maire Adjoint, délégué aux finances, apprécié de tous.



Au niveau de la Mairie, au terme d'une année enrichie du renouveau de l'UCIA et du succès de toutes les manifestations que nous soutenons, je retiens tout ce que nous avons réalisé pour apporter un confort accru à la population. Il s'agit souvent de choses qui paraissent insignifiantes, mais qui impliquent profondément les élus et le personnel communal

Avez-vous le sentiment que vous auriez pu mieux faire ?

Evidemment, car on peut toujours mieux faire à condition de ne pas faire n'importe quoi.

L'équipe municipale a assumé des choix qui préservent l'avenir tout en s'installant dans le présent. Il y avait des urgences auxquelles il a fallu répondre, des orientations contestables que nous avons modifiées, un suivi de travaux indispensables à la pérennisation de notre patrimoine et à l'amélioration du quotidien des Uzétiens.

Certes, tout n'a pas été réalisé, mais il y aura des lendemains !

2010 sera-t-il peuplé de lendemains qui chantent ?

Lorsque je pense à Uzès en 1983 et à Uzès en 2010, j'ai l'image (plus exactement les images) d'une ville qui a énormément changé.

Or, ces modifications ne sont pas toujours présentes dans l'esprit des gens.

En 2010, vont réapparaître d'importantes réalisations structurelles qui vont permettre de marquer cette année d'une pierre blanche dans l'histoire de notre ville et qui sont appelées, elles aussi, malgré leur importance à tomber dans l'oubli.

2010 complètera les bases d'une ville où l'Art et l'Histoire font bon ménage avec le sport et les loisirs.

Plan Local d'Urbanisme

Des démarches pour faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme



La ville a lancé parallèlement plusieurs démarches pour faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

REVISION DU P.L.U.

Une révision générale du PLU, initiée début 2009, est actuellement en cours. C'est une procédure longue et complexe qui a été motivée par la nécessité pour Ville de gérer son développement urbain et économique, répondre à la problématique des déplacements, tout en préservant ses paysages et son environnement.

Elle se décompose en plusieurs phases.

- Le Diagnostic Territorial qui permet sur la base des données urbaines et sociales, d'identifier les besoins et enjeux de la commune en termes d'urbanisme. Celui-ci a été présenté en réunion publique à la population le mercredi 21 octobre 2009.

- Plan de d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) actuellement en cours d'élaboration et qui définit les orientations de développement de la Commune. Il sera également présenté à la population et devra être approuvé par un vote du Conseil Municipal.

- Construction du projet de PLU qui est la traduction réglementaire du PADD au travers le zonage et le règlement d'urbanisme. Il doit également être validé par le Conseil municipal avant d'être soumis à l'enquête publique. Celle-ci ne devrait intervenir qu'en fin 2010.

MODIFICATION DU P.L.U.

Des études sont également en cours pour définir le schéma d'assainissement. Celui-ci défini à l'échelle parcellaire et pour l'ensemble du territoire les modalités d'assainissement collectif et non collectif. Le document devra être intégré après enquête au PLU au moyen d'une modification de notre document d'urbanisme qui devrait débiter dès le printemps 2010.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU P.L.U.

La Loi du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés a instauré une nouvelle procédure de modification simplifiée du PLU. Son champ d'application est limité et son recours n'est possible que dans 2 hypothèses : pour rectifier une erreur matérielle au PLU ou pour modifier des éléments mineurs dont la liste est fixée par un décret du Conseil d'Etat.

Il s'agit d'une procédure très simplifiée puisque l'enquête publique est remplacée par un porté à connaissance qui permettra pendant une durée d'un mois minimum de rendre public le projet de modification simplifiée ainsi que l'exposé des motifs et de recueillir les observations de la population. A l'issue de cette phase une délibération de Conseil Municipal adopte définitivement la Modification Simplifiée du PLU. C'est cette possibilité permise par la Loi que la Ville a mis à profit pour faire évoluer son règlement d'urbanisme.

Aujourd'hui la consultation a pris fin et le projet de modification simplifiée sera soumis au prochain Conseil Municipal pour validation.

Portrait

Luc Reynaud, président du Comité de Promotion Agricole d'Uzès

Originaire de Saint Siffret, où, il y a juste dix ans il a monté sa propre cave vinicole, Luc Reynaud exploite un domaine de 60 ha de vignes qui lui permet de produire des Vins Duché d'Uzès, mais également de Pays d'Oc et des Cévennes, de la Carthagène, et des jus de raisin.



Mais dans son discours, oubliant de parler de sa production qui est pourtant d'excellente qualité, revient sans cesse le même leitmotiv : *«Uzès est une véritable mine d'or à condition de s'entendre et d'aller tous dans le même sens.»*

Attaché à son terroir et à sa ville natale, Luc Reynaud insuffle son dynamisme, maintenant parfaitement maîtrisé, à deux associations qui ont toutes deux une mission : promouvoir Uzès au travers de produits de qualité.

Pour cela, depuis 2001, il est le Président du Comité de Promotion Agricole d'Uzès, qui organise deux importantes manifestations :

- **les 11 et 12 mai prochains**, la fête de la Vigne de du Pain, en collaboration avec les boulangers et l'Office de la culture, avec un rapprochement cette année avec diverses associations uzétiennes. En 2009, la manifestation a accueilli sur la place aux Herbes 150 écoliers ;
- **le deuxième week end d'août**, la Foire aux Vins, véritable vitrine de la production vinicole gardoise, à laquelle Luc Reynaud, avec le soutien de la mairie, a insufflé une dynamique qui s'est traduite par une amélioration de la convivialité, une relance du mariage de l'Art et du Vin, une collaboration étroite avec le lycée des Métiers d'Art.

«La Jeunesse, c'est l'avenir de notre région» dit Luc Reynaud, qui, il n'y a par longtemps, était bien jeune pour assumer de lourdes responsabilités.

Luc Reynaud est également impliqué dans le monde de la trufficulture, sans être lui-même producteur de truffes.

Avec le Comité de Promotion Agricole et les 4 ou 5 bénévoles qui l'épaulent, il assure

«l'intendance» du gala (350 convives) et de la journée de la truffe, c'est à dire qu'il chapeaute financièrement les deux manifestations.

«Grâce à l'aide de la mairie, reconnaît-il, le budget est équilibré ».

Luc Reynaud, qui travaille avec la ville pour organiser une journée sur l'environnement, pense maintenant à l'avenir :

Agrandir la Foire aux Vins ? Pourquoi pas ?
Organiser en 2011 une biennale de la truffe ?
C'est chose assurée !



Actualités en bref.....

■ Chiens dangereux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Un permis de détention est obligatoire depuis la loi du 20 juin 2008. Désormais s'ajoute à ce dernier, la formation pour acquérir une attestation d'aptitude délivrée aux propriétaires et détenteurs de chien. Le permis est délivré par la mairie du domicile après avoir réuni l'ensemble de documents à fournir.

Pour obtenir la liste des formateurs agréés par la préfecture et en savoir plus, contactez l'accueil de la mairie au 04 66 03 48 48 ou consulter le site internet de la Direction départementale des services vétérinaires du Gard,

<http://ddsv.gard.agriculture.gouv.fr>

■ les nouveaux horaires du Point emploi d'Uzès

sont désormais les mercredis et les vendredis, toute la journée, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30 ainsi que les jeudis matins de 8h30 à 12h. Il s'agit d'un accueil de proximité qui permet de : rechercher des offres régulièrement actualisées, rédiger et lettres de motivation, relancer ou contacter les futurs employeurs grâce au point phone gratuit et se documenter. Renseignements au Point Emploi, Bât. l'Alzon, place des Cordeliers à Uzès. Tél. : 04 66 03 09 09 ou 39 49 pour s'inscrire en qualité de demandeur d'emploi et se renseigner et 0826 08 08 30 pour les employeurs.

Site internet : www.pole-emploi.fr

■ **Musée Georges Borias** : concours 2010 ouvert aux établissements secondaires uzétiens sur le thème "d'une création à l'autre...Appropriez-vous et réinterprétez une œuvre de votre musée" afin de faire découvrir et redécouvrir le patrimoine local.

Cette initiative reconduite pour la troisième année est organisée par le groupement régional des Amis de musées, initiateur du projet en collaboration avec les amis d'Uzès. Dotation de livres d'art à la clé. Renseignements auprès des amis du musée d'Uzès, Thierry de Seguin-Cohorn au 06 62 03 88 85 ou par courriel : amisdumuseeduzes@live.fr

Le musée rouvre ses portes au public le mardi 2 février 2010.

■ La Ville organise la première journée du développement durable

le samedi 3 avril pendant la semaine du développement durable qui aura lieu du 1er au 7 avril. A cette occasion, l'Esplanade se dotera d'équipements pour la maison durable et d'un marché bio. Les futurs exposants sont invités à se faire connaître avant le lundi 8 mars. Renseignements auprès du Comité de Promotion Agricole au

04 66 01 60 04 ou sur :

comite-promotion-gard@gard.chambagri.fr
Les compétences recherchées sont les matériaux éco-construction, les énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermie ...les produits issus de l'agriculture biologique, les maraichers bio. Le nombre de places est limité.



Vacances de Février 2010

Service jeunesse

Ville d'Uzès

Lundi 15 février

Accueil Espace jeunes de la fonderie

Tournoi de tennis de table

Accès libre de 13h30 à 18h00



Mardi 16 février

Tournoi multisports gymnase Rancel

De 14h à 17h00



Mercredi 17 février

Sortie à Montpellier

Patinoire Végapollis

Départ 12h30 retour 17h30

Participation 6€



Judi 18 février

Accueil espace jeunes de la fonderie

Tournoi tennis de table

De 13h30 à 18h00



Vendredi 19 février

Initiation au trampoline acrobatique

Au gymnase Rancel

Participation 3€

sejour ski dans les Hautes Alpes
Du 22/02 au 26/02/2010

Inscriptions et renseignements à l'espace jeunes de la Fonderie
Tel: 04/66/68/17/87

Agenda 2010

Les grands événements sur Uzès

Découvrez les foires et marchés mais aussi les grands événements qui animent la ville.

Les marchés d'Uzès :

Tous les mercredis et samedis matins, Chaque mercredi matin, de 7h30 à 13h : marché de producteurs sur la place aux Herbes.

Chaque samedi matin, de 7h30 à 13h : marché sur la place aux Herbes, les boulevards et la rue Jacques d'Uzès.

FEVRIER

Foire d'hiver

Grande présentation des étalons du Haras d'Uzès - Samedi 6 février

MARS

3ème forum emploi d'Uzès

Espace Jeunesse La Fonderie
Mercredi 31 mars

AVRIL

Première journée du développement durable - Samedi 3 avril

dans le cadre de la semaine du développement durable, du 1er au 7 avril
Equipements pour une maison durable et marché biologique sur l'Esplanade

7ème édition d'Avril en balade : plus de 100 balades pédestres, équestres et cyelo. Du samedi 3 avril au dimanche 2 mai, Pays de l'Uzège et du Pont-du Gard
Marché des Potiers Dimanche 4 et lundi 5 avril, week-end de Pâques

Foire de printemps - Samedi 10 avril

MAI

7ème édition d'Avril en balade : plus de 100 balades pédestres, équestres et cyelo. Du samedi 3 avril au dimanche 2 mai, Pays de l'Uzège et du Pont-du Gard
Fête de la vigne et du pain

Mardi 11 et mercredi 12 mai - Dans le cadre de la semaine de La vigne et le pain du 7 au 16 mai

Journée des Peintres

Jeudi 13 mai, jeudi de l'Ascension

JUN

Festival du conte en Uzège : La Grèce et l'Occitanie. Contes, conférences, films, expositions, concerts à Uzès et dans les alentours - Du 3 au 13 juin

Lancement de la saison estivale de l'Office de tourisme d'Uzès et de l'Uzège

Vendredi 4 juin

Foire aux plantes de printemps

Dimanche 6 juin

Festival Uzès Danse

Avec de jeunes chorégraphes et danseurs européens - Du 12 au 17 juin

Journée des créateurs de bijoux

Dimanche 13 juin

Journée de la sculpture

Dimanche 20 juin

Fête de la musique - Lundi 21 juin

Visite du Haras national

Tous les mardis et jeudis à partir du mardi 22 juin

Foire à l'ail - Jeudi 24 juin

Journée des métiers d'art et de l'artisanat Dimanche 27 juin

JUILLET

9ème festival de la BD

Du samedi 3 au dimanche 4 juillet

Spectacle Lucien Gruss

Mercredis 7,14,21,28 juillet

Brocante

Mardi 13 et mercredi 14 juillet

Fête nationale, grand feu d'artifice, stade Rancel - Mercredi 14 juillet

40ème Festival Les Nuits musicales d'Uzès - Du vendredi 16 au jeudi 29 juillet

Foire d'été - Jeudi 22 juillet

Championnat d'Europe des chevaux de race Lusitanien - Vendredi 23 au dimanche 25 juillet

AOÛT

Spectacle Lucien Gruss

Mercredis 4J 11J 18J 25 août

Fête votive d'Uzès

Vendredi 6 au mercredi 11 août

Les Electros d'Uzès

Du vendredi 6 au dimanche 8 août

Foire aux vins - Vendredi 13 au 15 août

SEPTEMBRE

Journée et quinzaine de l'image

Dimanche 5 septembre et mercredi 1er au jeudi 30 septembre

Spectacle Lucien Gruss

Mercredi 1er septembre

Championnat des ânes de Provence au Haras nationaux - Les 11 et 12 septembre

Foire aux plantes

Dimanche 12 septembre

Journée européennes du patrimoine

Samedi 18 et dimanche 19 septembre
Visite guidée, spectacle aux Haras nationaux - Dimanche 19 septembre

Journée de la laine et de la soie

Dimanche 19 septembre

OCTOBRE

Finale d'endurance de jeunes chevaux sur 40,60 et 90 km

Du vendredi 8 au lundi 11 octobre

Foire St Firmin - Lundi 11 octobre

Talents d'Uzès, Création et tradition

Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre 2010, dans le cadre des journées nationales des métiers d'art

NOVEMBRE

Foire d'automne - Mercredi 17 novembre

DECEMBRE

Marché de Noël

Du dimanche 19 au mercredi 22 décembre

JANVIER 2011

Nuit et journée de la truffe

Samedi 15 et dimanche 16 janvier 2011

Liste non exhaustive. En savoir plus, consulter l'agenda en ligne de la Ville sur www.uzes.fr ou de l'Office municipal de la culture www.uzes-culture.com.



QUARTIER MAYAC

TERRAINS CONSTRUCTIBLES A VENDRE



TERRAINS ENTièrement VIABILISÉS
(eau, électricité, gaz,
téléphone, assainissement)

ZAC déjà aménagée, exemptée de
LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT

C.O.S. 170 m² en R+1

Renseignements :
Mairie d'Uzès (1er étage)
Tél. 04 66 03 42 46

courriel : terrain_mayac@orange.fr

Prix : 170 €/ m²